



SYNTHÈSE DE L'ASSEMBLÉE VILLAGEOISE D'OMBRET

Lors de l'Assemblée villageoise, les citoyens ont posé des questions essentielles pour l'avenir et la qualité de vie du village. Les autorités communales et les services compétents ont apporté des réponses et lancé un suivi concret.

Remarque préalable :

Les interpellations de l'urne ne concernant pas spécifiquement l'entité d'Ombret ont été mises de côté.

Les réponses à ces interpellations (à visée plus générale ou concernant un autre « village ») seront communiquées par un autre biais, encore à définir.

MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

01
oct

École communale
d'Ombret
Grand Route, 50
4540 AMAY

VITESSE SUR NOS ROUTES

Question d'une habitante :

Merci d'avoir répondu à mes mails par rapport à la vitesse car depuis l'ouverture du rond-point c'est la folie.

Ma fille prend le bus tous les matins sur la Grand-Route. C'est bientôt l'hiver et ce n'est pas assez éclairé. Est-ce que l'on pourrait mettre un système en place pour réduire la vitesse et rendre l'arrêt plus visible ?

Constat d'habitants :

Proposition d'installer un panneau agglomération à partir du Ry de mer pour limiter la vitesse à 50 km/h.

La vitesse des bus est aussi problématique ainsi que la vitesse rue des Prisonniers politiques.

Question d'un habitant :

Les passages pour piéton ne sont pas respectés.

Réponse des autorités :

Le Bourgmestre intervient et explique que les problèmes de vitesse et de visibilité, c'est un gros travail. On fera une analyse du trafic sur la Grand-Route depuis la réouverture du rond-point.

Réponse des autorités :

Le Bourgmestre explique qu'il est prévu de réaliser un plan mobilité.

Ce dernier prévoirait d'identifier les points noirs, tant pour les automobilistes que les usagers faibles. Il permettra de planifier et d'identifier des zones apaisées.

Réponse des autorités :

Cédric Liénard intervient et souligne que l'on peut se parquer en partie sur la route. Si on laisse au moins 3 m. Les citoyens ont peur avec l'arrivée des nouveaux logements car cela va compliquer davantage le passage et le parking.

MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE



CIRCULATION ROUTIÈRE

Question d'une habitante :

Pourquoi ne pas ouvrir de l'autre côté de la rue des Prisonniers politiques car il y a toute une bande qui permettrait de sortir et de désengorger la route ?

Réponse des autorités :

Le Bourgmestre intervient et répète que c'est la raison pour laquelle nous allons mandater un bureau d'études. Ce dernier aura les compétences pour réaliser un plan de mobilité.

RUE LES COMMUNES

Constat d'un habitant :

Les cyclistes peuvent descendre en sens unique et ils le font à tombeau ouvert. Je suis sûre qu'il y aura des tués.

En outre, les panneaux électroniques ne fonctionnent plus. Ce sont des gens du quartier qui roulent vite.

Réponse des autorités :

Le service Mobilité précise que le SUL mis en place a été validé par l'inspectrice du SPW Mobilité-Infrastructures.

Nous rencontrons effectivement des problèmes de fiabilité avec les batteries des radars préventifs. Du coup, nous devons « faire tourner » ceux qui fonctionnent encore, ce qui limite nos possibilités.

RUE DES CROUPETS

Constat d'une habitante :

Les gros véhicules qui n'arrivent pas à monter le haut de la rue car des gens de la rue se stationnent et rétrécissent l'espace. On se fait enguirlander par les gens dans cette rue. Il y a un manque de civisme.

Réponse des autorités :

Le service Mobilité précise que cette demande est un peu vague.

Le service des agents constatateurs peut intervenir à la demande pour tenter de régler (voire réprimer) des problèmes spécifiques et récurrents de stationnement.

GRAND ROUTE (AVANT LA LIBRAIRIE)

Question d'un habitant :

Et si l'on faisait comme Hermalle-sous-Huy et que l'on mettait des chicanes sur la route ?

Je n'ai jamais vu un seul contrôle de police. Cela fait six ans que je vis ici. Ça serait dissuasif, je pense, et cela calmerait les gens.

Réponse des autorités :

Michel Dubois, Inspecteur principal de la Zone de Police Meuse-Hesbaye, intervient : on doit travailler sur l'infrastructure mais on doit objectiver pour prioriser. On a fait un contrôle physique, on a installé un radar poubelle et on pourrait envisager de mettre des radars tronçon. Grand Route, on y a déjà réfléchi et on va l'objectiver. Dans un an, la percée de Tihange sera ouverte, ce sera un élément à prendre en compte qui sera favorable pour nous tous.

David Mullender du DNF précise que l'ouverture de route est prévue pour le printemps 2026 car la sécurisation des arbres doit être faite à cette échéance.



VOIE RAPIDE : NUISANCES

Question d'un habitant du quartier de Bende:

La Nationale est une route très bruyante. Est-ce que l'asphalte a permis de diminuer le bruit ? La route est toujours à 90 km/h, je pense qu'il s'agit d'une décision de la région Wallonne mais le trafic va augmenter. On a fait des travaux et on a asphalté les îlots et pourquoi pas la route ?

VOIE RAPIDE : NUISANCES

Question d'un habitant :

La vitesse est problématique partout et le bruit des lignes blanches qui résonne est désagréable.

Les lampadaires qui sont utilisés aux abords de la Nationale sont des lampadaires d'autoroute. En tant qu'automobiliste, on se dit : « je suis sur une autoroute ».

Et si on changeait ce type de lampadaire et que l'on permettait après le rond-point d'Ombret, de rester sur une bande ?

Réponse des autorités :

Le service Mobilité précise que les aménagements réalisés sur une voirie régionale (N684) sont gérés par le SPW Mobilité-Infrastructures et pas selon la volonté d'une commune.

Réponse des autorités :

Le service Mobilité explique que les aménagements réalisés sur une voirie régionale (N90) sont gérés par le SPW Mobilité-Infrastructures et pas selon la volonté d'une commune, aussi bien au niveau de l'éclairage que des bandes de sécurité, privilégiant effectivement la sécurité routière aux dépens du confort sonore des riverains.

MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE / ENTRETIEN/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



RUE DU CENTRE (AU NOM DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Constat d'un parent d'élève :

Je parle ici des abords de l'école.
Le passage pour piéton s'efface beaucoup.

Il y a un tag qui date de 20 ans.
On voudrait améliorer les abords pour rendre l'école plus attractive et attirer plus de monde.

Que fait-on de la salle Grandfils ?
Si elle est insalubre, ne la détruirait-on pas ?

Aurait-on quelque chose en contrepartie ?

Réponse des autorités :

Janine Davignon, échevine des Travaux, intervient et rappelle l'origine de la présence du baraquement. Il n'est pas possible de la refaire. On va la démonter.

Le nombre de voitures garées le long de la voie rapide est énorme. On va repenser à un système de mobilité en refaisant une partie parking et en permettant d'agrandir la cour de récré des enfants. (à voir avec la Direction, les Associations de parents et les parents).

La disparition de la salle, c'est un arrachement. On fera une concertation pour dédier un endroit à Mr. Grandfils.

Le Bourgmestre parle de la réhabilitation de la Maison De La Poésie. On va y investir et rénover l'existant pour en faire une salle polyvalente.

MOBILITÉ / TRAVAUX / SÉCURITÉ ROUTIÈRE

QUARTIER SUR LES HAUTEURS D'OMBRET

Question d'une habitante :

Le morceau de rue entre la poudrerie et la rue du bois des ânes. Ne pourrait-on pas le refaire ou pousser la Commune de Nandrin à réfectionner la voirie ?

Est-on obligé de laisser les gens se garer le long du petit chemin des Poudingues à l'entrée du bois pour aller se balader ? C'est le piéton littéralement qui saute dans les orties, à cause des autos qui sont parkées. Serait-il possible de mettre une barrière ?

Réponse des autorités :

Le service Mobilité précise qu'il est délicat de se mêler des rénovations de voirie des communes voisines, même si on doit admettre que celle-ci devrait faire partie des priorités.

La 2^e demande n'est pas bien située.

STATIONNEMENT RUE LES PRISONNIERS POLITIQUES

Question d'une habitante :

N'y a-t-il pas moyen de rendre la rue «parking riverain» ? On rentre du boulot et on a aucune place. Il y a même des gens qui habitent sur la Grand-Route qui viennent se parker dans notre rue.

Réponse des autorités :

Le service Mobilité précise qu'il n'y a à ce jour aucun système de cartes riverains sur la commune (système généralement privilégié dans les centres urbains). Mais la problématique va clairement devoir être prise en compte dans les mois à venir, tout en tenant compte des limites physiques du quartier.



CENTRE DU VILLAGE : GRAND-ROUTE

Suggestion d'un habitant:

Ombret est historiquement, un chantier naval avec la construction de bateaux-mouches. Est-ce que l'on ne placerait pas un bateau sur le rond-point ou quelque chose qui est un rapport avec la navigation fluviale ?

Question d'un habitant:

Il n'y a pas de plaine de jeux pour les enfants. Hermalle peut être pris en exemple pour beaucoup de choses.

Question d'une habitante Grand Route (devant l'école):

Je suis animatrice au Centre Culturel. Le Centre Culturel souhaiterait délocaliser certaines animations. Le point noir d'Ombret : On n'a pas d'endroit. Je crains que l'on devienne un village dortoir. Comment imaginer Ombret et que va-t-on penser pour Ombret pour avoir des moments d'accueil (on n'a pas de centralité, on n'aura plus de place et on est fractionné entre le haut et le bas d'Ombret). La salle Grandfils était le seul lieu d'échange.

Suggestion d'un habitant:

Ne faudrait-il pas rendre Ombret plus attractif pour les commerçants ?

Ce n'est pas évident à cause du territoire qui est divisé.

Réponse des autorités :

Le Bourgmestre intervient. Il faut prendre en considération le coup de démolition de la salle 75 000 € et ainsi que le coût de construction d'une plaine, la plus petite étant à 50 000 €.

Réponse des autorités :

Le bourgmestre intervient : le territoire d'Ombret est fortement contraint par la Meuse, la Nationale, le relief qui divise. On va essayer de trouver un aménagement.

Le directeur de l'école communale d'Ombret précise que l'école n'est pas fermée à l'accueil des activités culturelles.

On peut accueillir les animations dans la cour sans soucis.

Réponse des autorités :

Le Bourgmestre rappelle l'objectif de notre Schéma de Développement Communal, qui est d'identifier une polarité dans le centre d'Ombret et d'accueillir un commerce de proximité pour amener plus de vie.



MAISON INSALUBRE RUE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Constat d'un habitant :

Je signale un bâtiment qui n'est absolument pas entretenu. Il y a des rats, des nuisances sonores et des bagarres en été. Le jour où on aura des enfants, on a peur. Tout le quartier est d'accord sur la situation de cette habitation, et on ne fait rien. Ce bâtiment est selon moi insalubre.

Réponse du service :

Le service Environnement intervient régulièrement et depuis de nombreuses années au niveau de ce bâtiment bien connu pour des mauvaises gestions des déchets, au gré des allées et venues des locataires. Le service a également attiré l'attention sur ce bâtiment de manière plus globale, et une réunion interservices abordera les différentes problématiques.

PROPRETÉ PUBLIQUE : POUBELLES

Constat d'une habitante :

Les crottes de chien sont ramassées mais elles sont déposées en tas, un petit peu plus loin derrière l'église.

Est-ce que la Commune ne pourrait pas placer des poubelles ?

Réponse du service Environnement :

le placement de poubelles publiques supplémentaires est souvent demandé.

Il doit toutefois être tempéré, pour plusieurs raisons :

-Cela augmente la tournée de vidange des poubelles publiques, en temps et en quantité de déchets.

-Très souvent, les poubelles publiques sont principalement remplies par des déchets ménagers du voisinage notamment.

Pour ces raisons, jusqu'à présent, le placement de poubelles publiques doit être justifié soit par la présence d'un commerce alimentaire à proximité, dans un centre « urbain » ou aux endroits où des personnes restent un certain temps (arrêts de bus, bancs publics, ...).



FRELON ASIATIQUE

Question d'un habitant:

On a trouvé un nid de frelons asiatiques sur la Grand-Route. C'est grave.

Est-ce que ce nid a été enlevé ?



Réponse du service :

Le service Environnement explique que les pompiers sont submergés par les demandes. Sur le domaine public, ils interviennent. Mais on ne peut pas imposer aux propriétaires d'un terrain privé, de faire appel aux pompiers à leurs frais.

Constat d'une habitante rue Les Communes :

Il y a un nid de frelons qui est sur un terrain communal.

Une citoyenne précise qu'il existe un réseau d'apiculteurs qui peut s'en charger.



Réponse du service :

Ce nid a été signalé.

Cédric Liénard, responsable du service Environnement, précise que ce n'est pas parce qu'il n'est visuellement pas détruit qu'il est encore actif !

Complément de réponse du service Environnement : différentes réflexions sont menées et des actions seront mises en place dans le courant du premier trimestre de 2026. La gestion du frelon asiatique dépasse les frontières communales et des groupes de travail se créent.

HAIES NON TAILLÉES

Question d'une habitante:

Une dame de 86 ans résidant rue Les Communes m'a mandatée car elle souhaite parler du problème des haies non taillées qui réduisent la visibilité et le trafic sur cette voirie.



Réponse du service :

Le service Environnement & Mobilité intervient : si des endroits sont très problématiques, ils peuvent être signalés au service des agents constatateurs qui interviendra pour exiger du propriétaire un émondage des plantations gênantes.

Mais il ne faut pas oublier que ces haies peuvent avoir un effet de réduction de vitesse sur la circulation.